

Une collectivité, un projet

CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE ENTRE GERGY ET SAINT-LOUP-GÉANGES

Le Grand Chalonnais



LE PORTEUR DE PROJET

Créée en janvier 2000, la Communauté d'agglomération Le Grand Chalonnais compte 51 communes et près de 118 000 habitants. Elle se situe au carrefour de nombreux itinéraires cyclables d'envergure régionale, nationale et européenne.

LE PROJET

Engagé en faveur des mobilités douces et durables, le Grand Chalonnais a souhaité poursuivre sa politique d'aménagement de pistes cyclables.

Sa stratégie vise à favoriser tant le cyclotourisme que les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle pour les trajets domicile/travail.

Ainsi, une nouvelle liaison cyclable entre les communes de Saint-Loup-Géanges et Gergy a été créée, permettant d'une part d'interconnecter les communes situées au nord de l'agglomération, et d'autre part, de relier Beaune à Chalonnais via ces espaces périurbains et ruraux.

LES RÉSULTATS

Cette interconnexion permet de relier la véloroute de Beaune et la voie bleue (EuroVélo 6 et voie Bleue Moselle-Saône) et assure ainsi la liaison entre les grands itinéraires cyclables. Utilisée par les touristes et par les habitants des communes environnantes pour leurs déplacements quotidiens, elle représente un axe cyclable structurant pour l'agglomération.



CONTACT AU SYNDICAT MIXTE
POUR LES PROJETS DE MOBILITÉS

Sophie CALVET - Chargée de mission Tourisme et Communication
03 58 93 10 03 - sophiecalvet@paysduchalonnais.fr



Mobilités



LES TRAVAUX :
2018-2019



COÛT DU PROJET : 882 657 € HT
SUBVENTIONS

Etat: DSIL
Région: crédits interterritoriaux
Département: projets structurants



CONTACT

Le Grand Chalonnais, service mobilité
contact@legrandchalonnais.fr
03 85 94 15 15

En bref

L'aménagement de liaisons entre les grands itinéraires cyclables favorise les mobilités douces en zones périurbaines et rurales, et constitue un atout en termes de développement touristique.

SYNDICAT MIXTE
chalonnais
TERRITOIRE DE PROJETS